

## Programme de formation SSIAP 2 (version 1 au 01<sup>er</sup> avril 2020)

### PUBLIC CONCERNE

Tout public souhaitant exercer la fonction de chef d'équipe de sécurité incendie.

### OBJECTIF DE LA FORMATION

Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires aux missions de chef d'équipe de sécurité incendie en ERP et IGH.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

Conformément à l'Arrêté du 2 mai 2005 modifié :

- Rôle et missions du chef d'équipe** : gestion de l'équipe de sécurité, organisation de séances de formation, gestion des conflits, évaluation de l'équipe, information de la hiérarchie, application des consignes de sécurité, gestion des incidents techniques, délivrance du permis de feu.
- Manipulation du système de sécurité incendie** : le système de détection incendie et le système de mise en sécurité incendie, les installations fixes d'extinction automatique.
- Hygiène et sécurité du travail** : le Code du travail, connaître les commissions de sécurité incendie et d'accessibilité.
- Le PC de sécurité en situation de crise** : gestion du PCS, conseils techniques aux services de secours.

### PRE-REQUIS D'ENTREE EN FORMATION

Etre SSIAP1 et avoir exercé la fonction de SSIAP1 pendant au moins 1607 heures lors des 24 derniers mois.

Etre secouriste à l'entrée en formation (SST à jour de recyclage ou PSC1 de moins de 2 ans)

Aptitude médicale à suivre la formation (certificat médical conforme de moins de 3 mois)

### MOYENS PEDAGOGIQUES

PC Sécurité entièrement équipé (SSI, système de vidéo surveillance, appareils émetteur récepteur,...)

Matériels d'extinction incendie (extincteurs, RIA, bac à feu, sprinklers...)

Mannequins d'entraînement secourisme

Mise à disposition d'une salle de formation équipée en vidéo-projection d'une superficie de 25m<sup>2</sup> minimum

### METHODES PEDAGOGIQUES

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.

Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.

Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...

### CONDITIONS DE CERTIFICATION

L'examen SSIAP 2 se caractérise par :

- **Epreuve écrite** : QCM de 40 questions portant sur l'ensemble du programme - Durée 40 minutes
- **Epreuve pratique** : Exercice de gestion du PC en situation de crise - Durée 20 minutes
- **Epreuve orale** : Animation d'une séquence pédagogique - Durée 15 minutes

Le candidat sera certifié s'il obtient la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte aux épreuves orale et pratique.

Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve.

Lors de la 1<sup>re</sup> présentation à l'examen, en cas d'ajournement à une ou plusieurs épreuves, le candidat dispose d'un an à compter de cette date pour valider l'ensemble des épreuves. Après cette période, le candidat perd le bénéfice des épreuves acquises et doit suivre une nouvelle formation complète avant d'être représenté à un nouvel examen.

### QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Nos intervenants sont tous qualifiés DUT HSE ou SSIAP3

### DUREE DE LA FORMATION

**70 heures de formation + 7 heures d'examen** - Formation par groupe de 12 personnes maximum

### MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Via le CPF : inscription via [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr)

Via un AIF : Nous contacter pour saisie du devis sur Kairos- Délai de 15 jours minimum pour étude du dossier par Pôle Emploi

Formation continue via financement entreprises ou OPCO : Pas de délai spécifique

Financement personnel : Pas de délai spécifique

**Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap** : NON (aptitude médicale voir pré-requis)

**Adaptation de la formation** : Néant (aptitude médicale voir pré-requis)